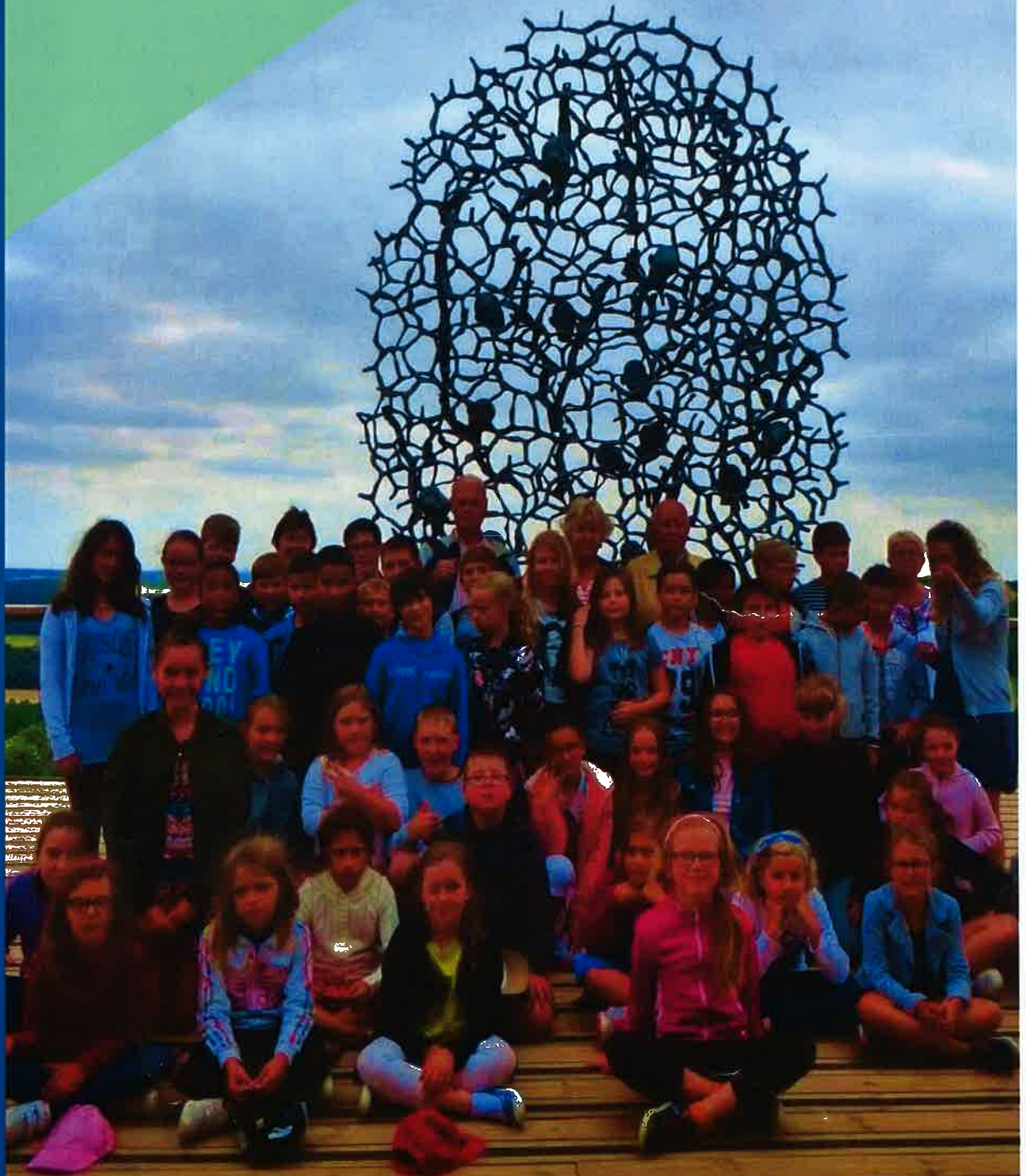


www.mairie-bethisy-saint-martin.com

JUILLET 2017



VENDREDI 23 JUIN

VISITE DE LA CAVERNE DU DRAGON ET DU CHEMIN DES DAMES

EDITO DE MONSIEUR LE MAIRE



Devoir de mémoire et relations inter – générationnelles

Le 23 juin deux classes de l'école primaire, institutrices, anciens combattants et élus se sont rendus au Chemin Des Dames, territoire de combats tragiques où un siècle auparavant eut lieu l'un des plus grands massacres que l'histoire contemporaine ait connus.

Très attaché à ce devoir de mémoire, j'ai pensé pour la deuxième fois de mon mandat à faire découvrir à nos scolaires et anciens combattants un lieu historique où la génération précédente a enduré pendant de longues années les bombes, le froid, la boue, les rats, la maladie et tout simplement l'horreur et la mort. Nous devons le respect à cette génération qui a combattu pour une France libre.



Pour la rentrée scolaire de septembre suite à un Conseil d'Ecole extraordinaire avec les parents d'élèves, le corps enseignant, nous avons pris à l'unanimité la résolution de reprendre la semaine de 4 jours. L'accord de l'académie nous est arrivé le 6 juillet.

Pendant ces vacances la mise en conformité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de l'école maternelle sera effectuée avec dérogation, ainsi que le démontage du préfabriqué.

Divers travaux de remise en état de voirie ont eu lieu : chemin de la Praie, trottoirs rue de l'Eglise, chemin latéral et rue Gérard de Séroux.

Nous attendons le feu vert du département pour l'aménagement de la RD 123 à l'entrée du village.

Se ressourcer est primordial, à chacun sa recette; nous vous souhaitons en cette période estivale tout simplement de bonnes vacances.

Le Maire
Alain DRICOURT

INFOS SCOLAIRES



Les vacances sont à peine commencées qu'il faut déjà penser à la rentrée !!!

Retour aux rythmes scolaires « classiques ».

Deux ans déjà que les rythmes scolaires imposés par le gouvernement avaient été mis en place, beaucoup de grincements de dents à l'époque concernant le repos de nos chérubins. Fin juin, un décret nous a donné la possibilité de pouvoir revenir aux horaires d'antan. Qu'à cela ne tienne, nous avons profité de celui-ci et ainsi dès la rentrée de septembre vos enfants auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Au revoir les NAP ...

Le matin et le soir, le périscolaire reste maintenu aux horaires habituels sur ces quatre jours, tout comme la cantine, hormis le mercredi.

Pour tout renseignement sur le périscolaire et la cantine, contactez la MJC de Verberie au 03.44.40.90.69.

On respire !!!

Comme convenu initialement pour une durée de 2 années, la classe préfabriquée disparaîtra comme elle est arrivée, par les airs ...

En effet, en fonction des effectifs annoncés, l'inspection académique ferme la classe supplémentaire, pour un retour à la normale. Par conséquent, la classe de maternelle grande section accueillera des CP dans le bâtiment du haut. La cour de récréation du bas va donc retrouver sa superficie d'origine et permettre à nouveau les kermesses par exemple.

C'est cadeau ?

La municipalité offre comme chaque année la possibilité au collégiens et lycéens âgés de 11 à 16 ans de venir retirer un « bon scolaire » d'une valeur cette année de 26€. Ce dernier est valable pour des fournitures scolaire au « MAG'PRESSE » de Béthisy Saint Pierre. La délivrance de ce bon est programmée à partir du 21 août en Mairie.

Mais oui, Mais oui l'école est finie ...

Un grand merci à l'association des parents d'élèves qui cette année encore nous a offert une kermesse digne de ce nom ! Bravo également aux enfants pour le spectacle ! Félicitations aux professeurs des écoles et aux animateurs de la MJC pour leur créativité, patience et dévouement ! Merci aux élus pour la sangria bien fraîche ! Et chapeau aux parents cuisinières et cuisiniers pour le buffet !

Et un clin d'œil au soleil présent chaque année !



INFOS TRAVAUX



Rue de l'église, reprise de 24 mètres linéaires d'enrobé sur le trottoir et mise en place de glissières de sécurité.



Outre toute la liste des travaux et investissement évoquée dans la rubrique budget communal, voici quelques réalisations effectuées sur notre territoire au cours du premier semestre 2017, en grande partie par l'entreprise PIVETA avec laquelle nous avons signé un contrat d'entretien de voirie.



Rue Gérard de Séroux, aménagements de trottoirs qui permettent aux eaux de pluie de ne plus s'écouler chez les particuliers.



Rue de la Praie, réfection totale de la chaussée en bicouche et mise en place de bordurage de blocage sur le côté champ.



Chemin latéral et rue Gervais Descauchereux, nous avons réalisé des trottoirs pour permettre aux usagers de pouvoir circuler dans de bonnes conditions.



BRUITS

Nous rappelons que les horaires de réalisation de travaux bruyants par les particuliers tels que les tontes, nettoyage au nettoyeur haute pression, tronçonnage des arbres, débroussaillage, fonctionnement des bétonnières... sont réglementés: de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h en semaine. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jour fériés de 10h à 12h uniquement. Merci de les respecter.

ARC EXPRESS



Nouveauté transport en commun

L'agglomération de la Région de Compiègne vient de mettre en place des transports en commun pour les communes de l'ex Communauté de Communes de la Basse Automne.

Ces derniers se traduisent par une liaison rapide « L'ARC EXPRESS » entre Verberie et Compiègne plusieurs fois par jour. Pour rejoindre Verberie, rien de plus simple, « allo TIC », un système de taxi à la demande qui vient vous chercher et vous emmène rejoindre la ligne expresse.

Pour tout renseignement contactez :



SILENCE, CA POUSSE ...



Zéro phyto !!!

Et oui nous y sommes enfin ou déjà, selon nos sensibilités écologiques...

En tout état de cause, la municipalité et ses services technique n'ont plus le droit d'utiliser de produit désherbant.

Alors comment faire ?

C'est simple me direz vous, on ressort la binette, le débroussailleur, on courbe l'échine et on met une paire de gants.

Oui vous avez raison !

Seulement le territoire de la commune de Béthisy-Saint-Martin s'étend sur près de 10 km².

Nos services techniques n'ont pas fini de nettoyer la première moitié du village que les mauvaises herbes ont déjà repoussé sur les trottoirs et caniveaux... une chaîne sans fin.

Et si chacun était un peu responsable ?

En voilà une idée « qu'elle est bonne !!! »

Avant d'en passer par la mise en place d'un arrêté municipal qui règlementerait et permettrait de verbaliser nous autres propriétaires de biens fonciers dans la commune, nous en appelons au respect de soi et d'autrui et nous vous demandons de balayer devant votre porte et de tordre le cou aux mauvaises herbes. Merci.



Petit rappel :

Les déchets verts ne sont ramassés par VEOLIA que s'ils sont mis à disposition dans des sacs transparents agréés par l'ARC. Ceux-ci sont à votre disposition en Mairie.

BUDGET COMMUNAL



Répartition budgétaire



Le budget communal de Béthisy Saint Martin pour l'année 2017 s'établit comme suit :

Le Fonctionnement s'élève à 793 856,54 € (en bleu)
L'investissement est égal à 338 266,27 € (en rouge)

Section investissement

Les grands projets budgétés pour l'année 2017 sont :

- Achats de divers terrains à la SNCF en vue de la création de parkings, notamment rue Gérard de Séroux
- Travaux de réhabilitation de la butte de tir au Jeu d'Arc communal
- Travaux de mise en conformité des écoles et des bâtiments communaux
- Travaux de remise en état du logement acquis rue Pasteur en vue de louer ce dernier et de pouvoir réaliser un accès sécurisé à la salle des fêtes pour les enfants du périscolaire
- Aménagement d'un plateau ralentisseur pour la sécurité en entrée de ville rue de Crépy afin de casser la vitesse
- Réhabilitations de diverses voies, acquisition de panneaux de signalisation et de guirlandes électriques ainsi que de divers matériels pour les services techniques
- Financement du panneau lumineux sur la place Bondeau
- Dernière facturation de la création du PLU de la commune

Subventions reçues, attendues, promises ...

Cette année nous n'avons essuyé aucun refus de la part de nos interlocuteurs concernant les dossiers de subventions envoyés:

2017

- 2000 € de l'aide aux communes pour les travaux du Jeu d'Arc Pierre DOCCLO
- 4322,46 € pour la mise en conformité de l'école publique de la part de la DETR
- 40 % du montant total des travaux d'aménagement du RD123 nous seront versés également par la DETR
- 3806 € de la réserve parlementaire de M. Le Député de l'époque Lucien DEGAUCHY nous ont été attribués pour l'acquisition du panneau lumineux
- 3744,09 € nous sont promis par le SEZEO pour une étude en vue de l'enfouissement des réseaux dans diverses rues du village

2016

- 1130 € de subvention du Conseil Départemental ont été reçus pour la mise en place de l'école numérique
- 4000 € quant à eux nous ont été crédités pour la classe mobile par l'éducation nationale
- Enfin 8017,42 € nous sont parvenus de la DETR pour la création du parking rue Gustave BALNY

LES TROPHEES DE LA REUSSITE



Nouveauté 2017, la Municipalité souhaite mettre à l'honneur les talents de notre village !!!

En effet, à Béthisy-Saint-Martin se niche un vivier de personnes qui doivent être mises à l'honneur pour leurs compétences diverses.

Ainsi, nous vous demandons de vous faire connaître avant la fin du dernier trimestre 2017 auprès des services de la Mairie si vous vous démarquez dans les catégories suivantes :

- Diplômé en 2017 avec mention (Bacs généraux ou professionnels)
- Sportifs ayant obtenu un titre cette année
- Entrepreneur s'étant démarqué de la concurrence en 2017
- Artiste émérite et créatif

...

Au cours d'une cérémonie vous serez amenés à venir retirer votre « prix » et ferez la fierté de notre commune.

RETROSPECTIVE JANVIER/JUILLET



Après-midi festif pour fêter l'épiphanie avec nos séniors



Championnat de l'Oise de tir à l'Arc à Noyon, Juliette Kelle
Championne !!!



Tir en campagne des 18 et 19 mars dernier dans la côte de Champlieu



Brocante annuelle sous un soleil de plomb pour l'édition 2017



Chasse aux œufs au Jeu d'Arc le 16 avril dernier



Commémorations du 8 mai



Formation aux gestes qui sauvent pour les enfants de l'élémentaire par EBSM



Championnats Haut de France tir en campagne Patrice DOCCLO devient champion vétérans homme CL et Candice HAUDRECHY championne minime dame CL. (voir photo)

Quant au championnat de l'Oise beursault, Louis BOURSIER est champion benjamin homme CL.

Inscriptions 2018 contactez Philippe COMMERE au 06.87.69.69.06



A VENIR ...



27 AOUT

Méchoui associatif organisé par EBSM

9 SEPTEMBRE

20h30 retraite aux flambeaux accompagnée des Cuivres de Feigneux, suivie du feu d'artifice

10 SEPTEMBRE

Fête foraine dès 14h

11 SEPTEMBRE

Distribution des jetons gratuits dans les classes

7 OCTOBRE

Loto dans la salle polyvalente par St-Martin Loisirs

8 OCTOBRE

30^{ème} anniversaire du festival 35 clochers en l'église

15 OCTOBRE

Repas des Séniors sur invitation

28 OCTOBRE

Défilé d'Halloween dans tout le village en musique

17 NOVEMBRE

Soirée beaujolais nouveau à la salle des Fêtes

31 DECEMBRE

Soirée de la Saint Sylvestre par St-Martin Loisirs

COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION

Photographies : Alain DRICOURT, Damien PRUDHOMME

Conception et mise en page : Damien PRUDHOMME

Rédaction : Alain DRICOURT, Damien PRUDHOMME

Un merci particulier à Michel LESUEUR